

APEL de Notre Dame de Sion

Assemblée Générale 18 septembre 2018



Début de séance à 18h10

Merci à toutes et tous pour votre présence à cette assemblée générale de l'association des parents d'élèves du collège Notre Dame de Sion. Merci à Mme Laurent, à toute l'équipe éducative, à l'ensemble du personnel de l'école pour leur soutien tout au long de l'année.

1. A quoi sert l'Association des parents d'élèves ?

- L'Apel existe au sein de l'école mais aussi au niveau académique et national.
- L'Apel défend la liberté de l'enseignement et le libre choix de l'école
- L'Apel représente les parents au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics
- L'Apel participe au débat éducatif national
- L'Apel anime et s'implique dans la vie des établissements scolaires
- L'Apel soutient les parents dans leur tâche éducative

Avec plus de **800 000 familles adhérentes**, l'Apel est la plus importante association de parents d'élèves. L'Apel est présente dans **6500 établissements** :

Les Apel ont été créés il y a plus de **80 ans** par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Chaque jour, ce sont des **milliers de bénévoles** qui collaborent activement aux projets éducatifs des établissements. L'Apel s'engage pour l'avenir de **2 millions d'enfants**, dont les parents ont choisi librement un établissement scolaire et son projet éducatif

En tant que membres de l'association vous bénéficiez de l'accès à la plate-forme téléphonique Apel service

Mise en place en partenariat avec l'Ecole des parents et des éducateurs, elle réunit une équipe de spécialistes (conseillers scolaires et d'orientation, psychologues, juristes, etc.) pour répondre à toutes les questions que vous vous posez **0 810 255 255**

Vous recevez le magazine Famille & éducation

Le magazine de l'Apel est diffusé tous les deux mois à 810 000 exemplaires. Magazine de la scolarité et de l'éducation, il vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité de vos enfants.

Enfin vous pouvez vous connecter au site de l'Apel : www.apel.fr

2. Composition de l'association.

Les membres du CA (12 personnes) : ce sont les dirigeants de l'association

Ils se réunissent au moins une fois tous les 2 mois avec la présence de Mme Laurent.

Ils débattent sur la vie du collège, étudient les demandes faites par les enseignants, décident des réponses à apporter et mettent en place les projets de l'APEL.

Tout membre du CA a un droit de vote.

Je profite de cette AG pour remercier les membres du CA pour leur travail tout au long de l'année ainsi que les parents fidèles et actifs qui ont su être présents lorsqu'il le fallait.

3. RAPPORT MORAL

Au niveau de nos activités l'année dernière

L'Apel a participé aux **conseils d'établissement du collège** pour représenter les parents avec les délégués de classe.

L'Apel a participé aux **conseils d'administration de l'Ogec** (l'organisme de gestion des écoles catholiques) organisme à qui vous payez la scolarité de l'école et qui a en charge la bonne gestion de l'école.

L'APEL a organisé cette année 3 activités pour récolter des fonds :

- Vente de chocolats de Noël
- Buvette et vente de gâteaux lors de la fête du collège
- Tombola pour la fête du collège
- Nous percevons aussi une partie de la cotisation demandée aux parents : 18€ par famille et reversement de 3€30 pour l'APEL du collège. Cette cotisation doit être revotée pour l'année prochaine.
- Il est possible d'obtenir des aides complémentaires auprès de la fédération départementale ou régionale des A.P.E.L en fonction des projets envisagés et selon leur nature.

En 2017/2018 les projets réalisés par l'APEL ont été :

- Participation aux journées portes ouvertes
- Nous avons continué à travailler avec l'équipe pédagogique sur le poids excessif des cartables de nos enfants. Un travail de réflexion doit être mené sur l'utilisation des tablettes.
- L'APEL a participé aux 50 ans des JO de Grenoble organisé par le collège, tout d'abord par l'encadrement bénévole de la journée à l'Alpe d'Huez par de nombreux membres du CA ; puis par le financement du goûter.
- Fête du collège : l'APEL a souhaité s'investir pour rendre la fête du collège plus attractive (démonstrations de prévention routière, divers jeux, films des voyages scolaires passés sur écran géant) et favoriser ainsi la participation des élèves et des familles et les échanges Cette fête a été une réussite tant dans l'organisation que dans la participation. Cependant, la tombola, pourtant dotée de lots intéressants n'a pas rencontré le succès escompté. La communication avant la fête n'a pas été optimale et n'a pas permis de vendre plus de billets
- Nous avons aussi subventionné les voyages en Allemagne (activité Accrobranche), Angleterre (visite du Royal Pavillon de Brighton) et Espagne (Tshirt et glaces)
- L'APEL a pris en charge la formation des parents correspondants

Nous espérons que cette année, l'implication des parents sera encore plus importante et permettra la réalisation des projets pour le bien-être de nos enfants.

Vote du Rapport MORAL : approuvé à l'unanimité

4. RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2017/2018 arrêter au 18/09/2018

	RECETTES	DEPENSES	TOTAL
Cpte. Chèque	12 916,22 €	14 260,19 €	-1 343,97 €
Cpte. Epargne	1 567,29 €	00,00 €	1 567,29 €
TOTAL	14 483,51 €	14 260,19 €	223,32 €
SITUATION DE TRÉSORERIE			
<u>COMPTE CHEQUE :</u>			
Solde début d'année	:	933,80 €	
Mouvements de l'exercice	:		- 1134,91 €
Solde fin d'année	:	933,80 €	
<u>COMPTE EPARGNE :</u>			
Solde début d'année	:	1 561,72€	
Mouvements de l'exercice	:	0,00 €	
Solde fin d'année	:	1 561,72€	
<u>TOTAL BANQUE (Chèque + Epargne):</u>			
Solde début d'année	:	2 495,52 €	
Mouvements de l'exercice	:		- 1 134,91 €
Solde fin d'année	:	1 360,61 €	

Vote du Rapport FINANCIER : approuvé à l'unanimité

5. Election du nouveau Conseil d'Administration :

Se présente :

BOUCHEFRA	MALIKA	élue à l'unanimité
OWONA	KISITO	élu à l'unanimité
BENYELLOW BESSEDIK	FATIMA	élue à l'unanimité
KRAFT	FRANCOISE	élue à l'unanimité
HAMITOUCHE	SAMIRA	élue à l'unanimité
NOELLET	MURIEL	élue à l'unanimité
LEGER	MARIE-CLAUDE	élue à l'unanimité
LEGER	DIDIER	élu à l'unanimité
MUTABAZI	SCHOLASTIQUE	élue à l'unanimité
DANDIGNON	JEROME	élu à l'unanimité
PONS	NOEMIE	élue à l'unanimité

MORFIN	AUORE	élue à l'unanimité
MESSIER	PATRICK	élu à l'unanimité
PRADINES	SYLVIE	élue à l'unanimité
MAJID	ABDESSALAM	élu à l'unanimité
VILLAND	CHRISTOPHE	élu à l'unanimité
GOUBET	FABIENNE	élue à l'unanimité

Election du nouveau bureau :

PRADINES Sylvie	Présidente	Élue à l'unanimité
MAJID Abdessalam	Vice-président	Élu à l'unanimité
KRAFT Françoise	Trésorière	Élue à l'unanimité
NOELLET Muriel	Trésorière adjointe	Élue à l'unanimité
MESSIER Patrick	Secrétaire	Élu à l'unanimité
PONS Noémie	Secrétaire adjointe	Élue à l'unanimité

M. MAJID Abdessalam est chargé d'effectuer les formalités prévues par la loi à la préfecture.

6. Questions diverses :

- Certains parents ont exprimé leurs inquiétudes sur la tenue des cours d'éducation sexuelle. Mme Laurent leur a précisé que le collège, sous contrat d'association avec l'état, se doit de respecter les programmes de l'Education Nationale. Cependant, les intervenants sur cette matière seront « validés » par la direction diocésaine.
- À la suite d'une question sur les absences des professeurs, Mme Pradines et Mme Laurent ont réexpliqué que le collège étant sous contrat d'association avec l'état, ce n'est pas la direction qui gère les professeurs. Aussi, Mme Laurent essaie, dans la mesure du possible, de palier aux différentes absences.

Prochain CA. : Mardi 02 Octobre 2018 à 18h.

FIN de séance à 19h30